



Pressagny en Seine

L'association **Pressagny en Seine** a été créée le 17 avril 2018 à l'initiative d'un groupe d'habitants de Pressagny l'Orgueilleux, suite à la réunion d'information sur le projet « la Seine à Vélo » tenue le 6 avril à l'invitation du Département de l'Eure et de la Mairie de Pressagny.

L'association, favorable au principe d'un véloroute passant par notre village, agit pour que les spécificités de Pressagny l'Orgueilleux soient bien prises en compte dans les dispositions pratiques et les solutions techniques qui seront mises en œuvre.

Son objet est de :

- agir pour la valorisation et la protection du patrimoine matériel, immatériel et environnemental (espaces naturels, eau, air, sols, paysages, cadre de vie...) de la commune de Pressagny l'Orgueilleux
- lutter contre toutes les formes de pollution et de nuisances au sein de la commune
- veiller à l'aménagement harmonieux et équilibré de la commune.

Depuis la création de l'association, plusieurs actions ont été menées au nombre desquelles on peut citer :

- La présentation le 23 avril de l'association et de ses objectifs aux habitants de Pressagny l'Orgueilleux.
- La réunion en mairie le 17 mai avec M. DUCHÉ, responsable du projet au sein de Conseil Départemental, accompagné de ses collaborateurs et le maire de Pressagny. Cette réunion avait pour but d'engager le dialogue avec les décideurs publics en charge du projet et a permis un débat approfondi et ouvert sur les 4 points essentiels que Pressagny en Seine souhaitait évoquer : revêtements et renforcement des berges, stationnement et circulation, trajet alternatif par le chemin des Pieds Corbons, accès aux agriculteurs, apiculteurs et pêcheurs.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin où les échanges de la réunion du 17 mai avec les décideurs publics ont été présentés aux membres de l'association et où la position officielle de l'association a été votée par l'Assemblée Générale.
- L'organisation le 23 septembre, dans le cadre des Journées Nationales des Voies Vertes, d'une « *journée découverte du projet départemental vélo route - voie verte le long des berges à Pressagny-l'Orgueilleux* » pour débattre du tracé envisagé par le Département, des impacts (environnement, faune, flore et patrimoines), et des propositions alternatives de Pressagny en Seine.
- La réunion du 4 octobre entre le Conseil d'Administration de l'association et le Conseil Municipal de Pressagny qui avait exprimé le souhait d'avoir des réunions périodiques d'échange sur le projet Seine à Vélo avec l'association. À cette occasion un document a été rédigé en commun faisant la liste des points d'accord et de désaccord. Ce document rappelle que « *les deux parties constatent l'absence d'informations détaillées et précises de la part du département sur le tracé et sur les solutions techniques envisagées en réponse aux demandes exprimées tant par le Conseil Municipal que par Pressagny en Seine.* ». Pressagny en Seine insiste pour sa part sur la nécessité d'informations sur les modalités de financement des travaux de renforcement des berges.

Pour plus d'information :

Pressagny en Seine
2 rue aux Huards
27510 Pressagny l'Orgueilleux
mail : pressagny.en.seine@gmail.com
tél : 06 80 13 10 51